

DESTINATAIRES : Aux utilisateurs des services de biologie médicale

EXPÉDITEUR : Département de biologie médicale

DATE : 6 juillet 2016

OBJET : **Résultats des audits 2016 sur l'application de la loi médicale au niveau des ordonnances pour fins d'analyses de laboratoires.**

Madame, monsieur,

Afin de se conformer aux lois, normes et règlements en vigueur qui régissent les laboratoires médicaux, nous avons fait, en août 2015, une série d'audits pour vérifier l'intégration de la loi médicale au niveau des ordonnances faites par des prescripteurs habilités. Nous voulions nous assurer que les requêtes reçues dans les différents établissements de santé du CISSS des Laurentides contenaient toutes les informations **obligatoires** et que ces derniers appliquaient de façon assidue les critères d'acceptation et de rejet de ces-dites requêtes.

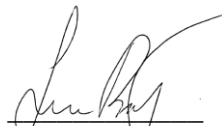
Nous avons donc audité 300 requêtes au hasard dans les trois départements suivants : réception centralisée du laboratoire, centre de prélèvements de Saint-Jérôme ainsi que le département de cytologie. Suite à des résultats peu satisfaisants, nous avons mis en branle un plan d'action qui comprenait le resserrement de l'application des critères de rejet des ordonnances en provenance des partenaires externes, deux envois massifs de communication à tous les utilisateurs de nos services rappelant la liste des éléments obligatoires à retrouver sur une requête ainsi qu'une explication de notre démarche vers des services d'une grande fiabilité et d'une qualité exemplaire.

Afin de vérifier l'intégration de ses pratiques et l'assiduité de l'application de la loi médicale, nous avons fait de nouveaux audits en avril et en mai 2016 (300 requêtes au hasard pour les départements de la réception de la centralisée, du centre de prélèvements et de la cytologie). Près d'un an plus tard, nous avons pu remarquer une amélioration notable et un taux de conformité plus que satisfaisant.

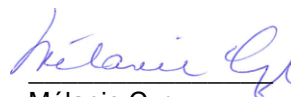
Nous tenons donc à vous remercier pour vos efforts et votre compréhension. Ensemble, nous avons atteint nos objectifs et avons contribué à rendre les services rendus aux usagers de meilleure qualité. Vous faites partie de cette belle réussite !

Il nous fait donc plaisir de partager avec vous les résultats de ces audits pour l'année 2016.

Merci de votre précieuse collaboration !



Dr. Luc Bailey
Chef du département de biologie médicale
Saint-Jérôme, Argenteuil et Sainte-Agathe



Mélanie Cyr
Coordonnatrice du département de
biologie médicale, Saint-Jérôme, Argenteuil,
et Sainte-Agathe